

**Les aînés
et la
pauvreté au
Nouveau-Brunswick**

Janvier 2019

**Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick
Chaire de recherche en santé CNFS de l'Université de Moncton
sur le vieillissement des populations
Front commun pour la justice sociale du Nouveau-
Brunswick**

L'association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick

236 rue St George, pièce 111, Moncton, N.-B.

506-386-0090

www.afanb.org

**Chaire de recherche en santé CNFS de l'Université de Moncton sur le
vieillissement des populations**

18, avenue Antonine-Maillet, Moncton, N.-B E1A 3E9

506-858-4673

<http://mavieestensante.ca/index.php/recherche>

Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick

236 rue St George, pièce 412, Moncton, NB, E1C 1W1

506-855-8977

www.fronnt.ca

Les aînés en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick

Introduction

La situation des aînés de notre province est source de préoccupation pour de nombreuses organisations et c'est pourquoi l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick et la Chaire de recherche en santé CNFS de l'Université de Moncton sur le vieillissement des populations ont mandaté le professeur d'économie, Maurice Beaudin de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan de mener une étude sur les personnes aînées en situation de pauvreté au Nouveau-

Brunswick. Cette étude a été soutenue financièrement par la Société Santé et Mieux-Être en français du Nouveau-Brunswick et la Province du Nouveau-Brunswick.

Le présent sommaire se veut un résumé ou un condensé de cette étude « Les aînés en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick ». Il faut noter que l'information présentée dans le présent document provient de l'étude du professeur Beaudin, cependant nous sommes les seuls responsables pour toutes différences entre ce sommaire et les données contenues dans la dite étude.

1. Répartition provinciale des aînés de 65 ans et plus¹

a) Plus d'aînés dans les milieux urbains

Selon le recensement du Canada de 2016, le Nouveau-Brunswick compte 148 785 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 68 500 hommes (46 %) et 80 285 femmes (54 %).

**59
0%**

Fait important à remarquer, on compte plus d'aînés dans les milieux urbains (87 255 personnes) que dans les milieux ruraux (61 530 personnes).

La plus forte concentration d'aînés de 65 ans et plus (64 780 personnes) se retrouve à Moncton, Fredericton et Saint John, soit le sud urbain.

Il y a aussi 22 475 aînés dans les centres régionaux du nord, soit Edmundston, Campbellton, Bathurst et Miramichi.

Le milieu rural et les petites villes (ex :Tracadie, Grand-Sault, Woodstock, etc.) ont une population d'aînés toutefois assez importante, soit 61 530 aînés.

b) Le Nouveau-Brunswick, bon deuxième²

**18,9
%**

La proportion d'aînés au Nouveau-Brunswick s'est accrue à peu près au même rythme que les autres provinces atlantiques. En 2005, ils représentaient 100 320 (14 %) de la population totale et dix années plus tard, ils représentent 138 410 (18,9 %) ; une augmentation de 38 090

¹ Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Tableau 9

² Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Tableau 7

personnes, soit 38 %. Le pourcentage d'aînés dans notre province est la deuxième plus forte, après la Nouvelle-Écosse, de toutes les provinces canadiennes.

2. Aînés selon la langue maternelle³

35 %

Francophon

Des 138 410 aînés (hors institution) recensés au Nouveau-Brunswick en 2016, 85 340 personnes (62 %) ont déclaré l'anglais comme langue maternelle et 48 985 (35 %) ont déclaré le français.

Les aînés anglophones sont plus de quatre fois plus nombreux, soit 47 250 personnes versus 10 815 francophones dans le Sud N-B Urbain, (Moncton, Fredericton, Saint Jean).

Dans le Nord N-B Urbain (Edmundston, Campbellton, Bathurst et Miramichi), ce sont les aînés francophones, 11 255 personnes qui sont plus nombreuses que les 8 630 anglophones.

La présence des aînés anglophones (29 460) et francophones (26 915) dans le N-B rural, petites villes est assez semblable.

3. Portrait d'ensemble des aînés en situation de faible revenu au Nouveau-Brunswick

a) Un cinquième sont à faible revenu⁴

Au Nouveau-Brunswick, il y avait en 2016, 137 820 personnes de 65 ans et plus (en excluant les aînés en institution) ayant déclaré un revenu. De ce nombre, près d'un cinquième, soit 27 830 personnes étaient à faible revenu, donc 11 085 hommes (17,1 %) et 16 745 femmes (23 %).

³ Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Tableau 11

⁴ Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Figure 14 et 15

27 830 aînés à faible revenu
17 % hommes – 23 % femmes



b) **En 10 années, 10 905 plus d'aînés à faible revenu⁵**

La province a connu, entre 2005 et 2015 une augmentation importante du nombre de personnes de 65 ans et plus qui sont en situation de faible revenu, passant de 17 054 personnes à 27 959 personnes soit une augmentation de 64 %. On constate que la situation des hommes s'est détériorée plus rapidement que celle des femmes. Pendant ces dix années, le nombre d'hommes à faible revenu est passé de 5 650 en 2005 à 11 143 en 2015, une augmentation de 97 %, soit un accroissement plus important que chez les femmes. Le nombre de femmes à faible revenu a lui aussi augmenté, mais à un moindre rythme, passant de 11 405 à 16 846 personnes, soit de 48 %. Toutefois, la pauvreté reste toujours plus importante chez les femmes comme le démontre le Tableau 1.

Tableau 1. Nombre et pourcentage d'aînés en situation de faible revenu selon le sexe. Nouveau-Brunswick. 2005 et 2015

| | Total Sexe | | | Hommes | | | Femmes | | |
|-------------------|------------|--------|----|--------|--------|----|--------|--------|----|
| | 2005 | 2015 | % | 2005 | 2015 | % | 2005 | 2015 | % |
| Nouveau-Brunswick | 17 054 | 27 959 | 64 | 5 650 | 11 143 | 97 | 11 405 | 16 846 | 48 |

Source : Statistique Canada, 98-400-X2016126, compilation de M. Beaudin

c) **Aînés à faible revenu. Milieu rural plus pauvre⁶**

Le Tableau 2 indique que les aînés en situation de faible revenu sont répartis inégalement dans la province.



C'est dans le N-B rural et les petites villes comme Tracadie, Grand-Sault, Woodstock, etc. que le nombre d'aînés à faible revenu s'est accru le plus pendant la décennie 2005-2015, soit 5 490 personnes.

⁵ Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Tableau 18

⁶ Ibid

La deuxième région, celle du Sud N-B Urbain de Moncton-Fredericton-Saint John, a connu une augmentation pendant cette période de 3 464 aînés en situation de pauvreté.

Enfin, la région avec l'accroissement le plus faible d'aînés en situation de pauvreté se retrouve dans le Nord N-B Urbain, les villes urbaines d'Edmundston, Campbellton, Bathurst et Miramichi, avec 1 966 personnes de plus.

Tableau 2. Aînés en situation de faible revenu selon la sous-région, Nouveau-Brunswick. 2005 et 2015

| | 2005 | 2015 | Augmentation |
|-------------------------|--------|--------|--------------|
| N.-B. | 17 054 | 27 959 | + 10 905 |
| Sud N-B Urbain | 5 376 | 8 840 | + 3 464 |
| Nord N-B Urbain | 2 568 | 4 534 | + 1 966 |
| N-B rural (RRPV) | 9 101 | 14 591 | + 5 490 |

Source : Statistique Canada, 98-400-X2016126, compilation de M. Beaudin

d) Nouveau-Brunswick en tête du peloton⁷

Lorsqu'on se compare aux provinces maritimes et au Canada, on se rend compte, selon le Tableau 3, qu'au Nouveau-Brunswick, nous avons un pourcentage d'aînés à faible revenu plus élevé qu'ailleurs. En effet, notre pourcentage provincial était en 2006 de 20,2 % en comparaison à 19,0 % pour les Maritimes et à 14,5 % pour le Canada.

Tableau 3. Personnes à faible revenu après impôt, Nouveau—Brunswick, Maritimes, Canada. 2016

| Région | Nombre total | 65 ans + | Pourcentage % |
|--------------------------|--------------|----------|---------------|
| Nouveau-Brunswick | 123 820 | 27 830 | 20,2 |
| Maritimes | 302 235 | 64 005 | 19,0 |
| Canada | 4 809 940 | 790 825 | 14,5 |

Source : Rec 2016, Profils (98-401-X2016021 et 98-401-X2016053) ; compilation de M. Beaudin

⁷ Les aînés en situation de pauvreté au NB, Maurice Beaudin, Figure 15

4. Le revenu des aînés⁸

En 2015, il y avait 137 820 aînés de 65 ans et plus étaient en situation de faible revenu selon la Mesure de faible revenu après impôt. Plus d'un tiers d'entre eux, soit 64 915 aînés (47 %) étaient des hommes et 72 905 (53 %) étaient des femmes. De ce nombre 17,1 % des hommes étaient à faible revenu tandis que c'était 23 % pour les femmes.

Les aînés dans les grandes villes urbaines de Moncton-Fredericton-Saint John s'en tirent mieux avec un revenu après impôt moyen de 32 155 \$ comparativement à 27 585 \$ pour les petites villes du nord et 26 502 \$ pour le milieu rural et les villages.

a) Les femmes traînent un déficit de 11 201 \$⁹

Le revenu provincial après impôt moyen pour les aînés était de 29 120 \$. Pour les hommes, il était de 35 027 \$ et pour les femmes de 23 826 \$, soit un écart assez important de 11 201 \$.

Femmes  **11 201 \$**

Il est intéressant de constater que l'écart entre le revenu après impôt moyen des hommes et des femmes était plus élevé dans le sud NB Urbain (Moncton-Fredericton-Saint John), -13 035 \$, suivi du Nord NB Urbain par - 11 878 \$, et en dernier lieu par les régions rurales et petites villes par - 9 335 \$.

b) Les anglophones, hommes et femmes : plus riches, en ville ou en campagne, au sud ou au nord¹⁰

Les Tableaux 4 et 5 nous donnent des données importantes sur la situation des hommes et des femmes, anglophones et francophones et de leur revenu dans la province.

Le nombre total d'aînés de 65 ans et plus ayant un revenu après impôt moyen était beaucoup plus important chez les anglophones, 85 225 personnes que chez les francophones, 48 950 personnes ; un écart de 36 275 personnes.

⁸ Statistique Canada. Tableaux 98-400-X2016127 et 98-400-X2016199

⁹ Statistique Canada. Tableau 98-400-X2016199

¹⁰ Ibid

+ 5 164 \$

Au niveau de la province, le revenu après impôt moyen pour les aînés anglophones de 65 ans et plus (hommes et femmes) était de 30 926 \$ tandis qu'il était de 25 762 \$ chez les francophones, soit 5 164 \$ de moins annuellement.

Ce revenu chez les hommes anglophones était de 6 714 \$ de plus que celui des hommes francophones. Chez les femmes anglophones, il y avait aussi un écart, mais celui-ci était moins important soit de 3 957 \$ seulement. Donc on s'aperçoit que la question de l'écart entre les revenus des hommes et des femmes qu'on remarque dans la société en général se perpétue avec l'âge.

L'écart final du revenu après impôt moyen entre les hommes et femmes anglophones (+12 157 \$) et les hommes et les femmes francophones (+9 400 \$) était de 2 757 \$ annuellement.

Tableau 4. Revenu après impôt moyen des aînés. 2015

| | 65 ans + Hommes- Femmes | Hommes- Femmes | Hommes | Femmes | Différence Hommes- Femmes Province |
|------------------------|--|---------------------------|-------------------|-------------------|---|
| | Nombre | \$ | \$ | \$ | \$ |
| LM Anglais | 85 225 | 30 926 \$ | 37 394 \$ | 25 237 \$ | + 12 157 \$ |
| LM français | 48 950 | 25 762 \$ | 30 680 \$ | 21 280 \$ | + 9 400 \$ |
| | + 36 275 | + 5 164 \$ | + 6 714 \$ | + 3 957 \$ | + 2 757 \$ |

Source : Revenu selon la langue maternelle et le groupe d'âge, 2016. Statistique Canada.
Tableau 98-400-X2016199

b) Les régions ; l'écart se continue entre anglophones et francophones

L'écart de revenu après impôt moyen entre les aînés anglophones et les aînés francophones se continue. On observe que le Sud NB Urbain (Moncton-Fredericton-Saint John) a un écart de 4 652 \$ en faveur des anglophones. Dans le Nord NB Urbain, l'écart est de 5 983 \$ en faveur des anglophones et dans le milieu rural et petites villes, l'écart est de 4 739 \$.

Entre 4 652 \$ et 5 983 \$

L'écart de revenu après impôt moyen entre les hommes aînés anglophones et les hommes aînés francophones est plus espacé dans le NB Nord Urbain, (+ 5 983 \$) suivi par le NB Rural et petites villes (+ 4 739 \$) et à un moindre niveau dans le Sud NB Urbain (+3 752 \$).

Pour les femmes anglophones et les femmes francophones, il existe toujours un écart, mais moindre que chez les hommes. Cet écart est plus présent dans le NB Rural et petites villes (+3 322 \$), suivi par le Nord NB urbain (+ 3 102 \$) et enfin au Sud NB Urbain (+ 2 100 \$).

Tableau 5. Revenu après impôt moyen selon la langue maternelle et la sous-région, 2015 (\$)

| | Sud NB Urbain | Nord NB Urbain | Régions rurales, petites villes |
|-------------------|----------------------|-----------------------|--|
| Total | | | |
| LM Anglais | 32 702 | 29 874 | 28 387 |
| LM français | 29 343 | 25 417 | 24 468 |
| Différence | + 3 359 | + 4 457 | + 3 919 |
| Hommes | | | |
| LM Anglais | 39 937 | 36 885 | 33 613 |
| LM français | 35 285 | 30 902 | 28 874 |
| Différence | + 4 652 | + 5 983 | + 4 739 |
| Femmes | | | |
| LM Anglais | 26 524 | 23 608 | 23 585 |
| LM français | 24 424 | 20 506 | 20 263 |
| Différence | + 2 100 | + 3 102 | + 3 322 |

Revenu selon la langue maternelle et le groupe d'âge, 2016. Statistique Canada. Tableau 98-400-X2016199

c) Revenu des aînés au Nouveau-Brunswick selon la source. Les hommes en meilleure position.



En 2015, plus de la moitié du revenu des aînés à la retraite provient du marché (53,9 %), entre autres des revenus de retraite (pensions privées et d'employeurs) qui a 34,1 % est le plus important. L'autre partie des revenus provient des transferts gouvernementaux (46,1 %). La grande majorité de ces revenus provient de deux sources majeures, soit le Régime de pension du Canada à 24,1 % et la Pension de la sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti à 20,9 %.

Une des façons d'augmenter le revenu des aînés est certainement d'augmenter les cotisations aux régimes de pension. Le gouvernement fédéral a augmenté les cotisations des travailleurs et des employeurs au régime de pension du Canada, ce qui ne peut qu'aider le revenu futur des retraités.

Il est important de souligner la différence de revenu selon le sexe. Lorsqu'on analyse les données du Tableau 6, il est évident que ce sont les hommes.



à 60 % qui reçoivent une plus grande part du revenu moyen provenant du marché, en comparaison avec les femmes qui elles reçoivent 45,8 % de ce revenu. Plus spécifiquement, le revenu moyen provenant d'un Revenu de retraite privé est supérieur de 7 120 \$ pour les hommes en comparaison aux femmes. Pour le Revenu de placement, le montant est de 1 430 \$ de plus pour les hommes que pour les femmes.

Quant au revenu moyen provenant des transferts gouvernementaux, c'est le contraire. Plus de la moitié des revenus de ces transferts, soit 54,2 % vont aux femmes tandis que c'est 40,0 % pour les hommes. Cependant, nous observons que lorsqu'il s'agit du Régime de pension du Canada, les hommes ont 1 505 \$ de plus. Ce n'est que lorsqu'on regarde le revenu provenant de la Pension de la sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti que les femmes reçoivent 555 \$ de plus que les hommes.

Encore une fois, il est bien évident que les hommes sont en meilleure posture financière lorsqu'ils laissent le travail et débutent leur retraite.

Tableau 6. Revenu moyen des aînés au N.-B. selon la source et le sexe, 2015 (\$)

| Revenu moyen déclaré (\$) et pourcentage | | | | | | |
|--|---------------|-------------|---------------|-----------|---------------|-------------|
| | Deux sexes | % | Hommes | % | Femmes | % |
| Revenu du marché | 23 799 | 53,9 | 29 523 | 60 | 17 742 | 45,8 |
| Revenu de retraite privé | 19 167 | 34,1 | 22 560 | 36,7 | 15 440 | 30,7 |
| Revenu de placement | 4 837 | 5,0 | 5 568 | 4,9 | 4 138 | 5,2 |
| Transferts gouvernementaux | 15 065 | 46,1 | 15 917 | 40 | 14 304 | 54,2 |
| Pens.SV & suppl.RevG. | 8 231 | 24,1 | 7 935 | 18,9 | 8 490 | 31,1 |
| Rég. Pension Canada | 6 581 | 19,4 | 7 359 | 18,2 | 5 854 | 20,9 |

Source : Statistique Canada. Recensement 2016 (Tableau 98-400-X2016014) ; compilation de M. Beaudin.

4. Quelles sont les raisons de l'accroissement du niveau de pauvreté chez les aînés ?

Les raisons de l'accroissement du nombre d'aînés en situation de faible revenu sont multiples. Nous allons en citer quelques-unes, mais il y en a sûrement plusieurs autres.

Le travail. Le revenu et les bénéfices que les travailleurs reçoivent pendant qu'ils sont au travail a une incidence directe sur le montant qu'ils vont percevoir à la retraite. Le revenu permet de se bâtir un portefeuille de retraite en cotisant à un Régime enregistré d'épargne-retraite. Les bénéfices, comme un Plan de retraite payé en partie par les travailleurs et l'employeur, donnent un revenu la plupart du temps indexé à la retraite. La plupart du temps ce Fond de retraite est lié au fait qu'on a un emploi syndiqué. Or dans la province, seulement 29 % des emplois sont syndiqués ; donc un nombre important de travailleurs n'auront pas de revenu provenant d'un Plan de pension à la retraite.

Une partie de l'économie de la province est saisonnière (tourisme, construction, ressources naturelles, etc.) ce qui fait que des milliers de travailleurs n'ont pas

un emploi à plein temps et doivent vivre une partie de l'année avec le revenu du chômage (50 % du salaire). Cette portion de travailleurs n'a certainement pas les moyens financiers d'investir dans des Régimes de retraite privés ; donc doivent dépendre du Régime de pension du Canada, dans lequel ils ont contribué lorsqu'ils travaillaient. La plupart du temps les montants perçus ne sont pas suffisants et ils doivent se fier au revenu de la sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti pour survivre.

Les femmes. Il y a plus de femmes que d'hommes à faible revenu. Les raisons de cet état de choses sont connues. Les femmes subissent une discrimination salariale. L'équité salariale n'existe pas dans tous les secteurs de l'économie, en particulier dans les secteurs privé et communautaire, ce qui fait que les femmes ont un revenu moindre et un niveau de pension moins élevé.

Les femmes sont souvent dans des secteurs de l'économie qui ont des emplois moins bien rémunérés (vente au détail, restauration, aide familiale) qui là aussi a une incidence sur la possibilité de mettre de l'argent de côté pour sa retraite.

Beaucoup de femmes interrompent leur carrière pour s'occuper des enfants ou même de leur parent vieillissant, ce qui nuit certainement à leur avancement professionnel et réduit le nombre d'années sur le marché du travail, avec résultat qu'elles sont pénalisées lorsqu'elles prennent leur retraite.

Toutes ces raisons font en sorte que les femmes ont un revenu de travail moindre, ce qui a une incidence directe sur leur revenu lorsqu'elles prennent leur retraite.

Le couple. Il est bien évident que les aînés en couple ont plus de chance de ne pas vivre en situation de faible revenu. Le problème survient lorsque l'un tombe malade, doit être placé à un foyer pour personnes âgées ou décède. D'un, les coûts de vie augmentent tandis que le montant de la retraite ne suffit plus. De deux le revenu total diminue lors du décès. Cet état est plus souvent le lot des femmes, car elles survivent plus longtemps à leur mari. Pour ce qui est des aînés célibataires, il est certain que le revenu est souvent moindre et que les coûts de vie sont assez élevés.

5. Quelles seraient certaines pistes de solutions pour renverser la tendance ?

Le travail. Il est certain que le montant qu'on peut sauver pour ses vieux jours ou le Plan de retraite dépend du salaire, des bénéfices et de la syndicalisation. Donc il faut que le salaire, en particulier le salaire en bas de 15.00 \$ l'heure augmente. Il faut aussi avoir plus d'emploi syndiqué, car c'est la meilleure chance d'avoir un salaire décent et un Régime de retraite. Ceci dit, il faut alors changer la Loi sur le travail afin de rendre la syndicalisation plus facile.

Les services publics. Trois services publics sont essentiels lorsqu'on est à la retraite, surtout lorsqu'on ne reçoit que le Régime de pension du Canada, l'Allocation de vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Le premier est un logement abordable. Les aînés doivent donc avoir un accès plus large à un logement social qui ne coûterait que trente pour cent de leur revenu.

Le deuxième est un accès à des médicaments abordables. La nécessité d'un programme national de médicaments devient de plus en plus urgent avec l'accroissement du nombre d'aînés dans la population.

Le troisième est les soins à domicile. Présentement ce service est offert soit par le secteur privé ou le secteur à but non lucratif et ne répond pas adéquatement à la demande. Ce secteur est composé d'employés mal rémunérés ayant des conditions de travail inadéquates et d'un roulement du personnel important. Ce secteur, qui ne peut que prendre de l'ampleur, devrait être pris en charge par le gouvernement et devenir une partie de notre système public de santé.

Le revenu. Pour les milliers d'aînés qui ne reçoivent qu'un petit montant du Régime de pension du Canada, l'Allocation de vieillesse et le Supplément de revenu garanti, il faut augmenter le montant de l'Allocation de la vieillesse et l'indexer à l'inflation afin que les aînés ne perdent pas leur pouvoir d'achat.

Conclusion

Le nombre d'aînés dans la province ne cesse de s'accroître et le Nouveau-Brunswick occupe le deuxième rang au pays.

Les aînés se retrouvent en plus grand nombre dans les milieux urbains et le nombre de francophones est semblable à leur proportion dans la population générale.

Le nombre d'aînés à faible revenu n'a cessé de croître pendant la décennie 2005-2015. Comme dans l'ensemble de la population ce sont les femmes qui sont en plus grand nombre en situation de pauvreté, tout comme les régions rurales.

Au niveau provincial, on constate une différence marquée dans les montants de revenu. Les hommes et les femmes anglophones ont un revenu supérieur aux hommes et femmes francophones ; une différence de 5 164 \$. Fait important à souligner, plus de la moitié du revenu des aînés provient du marché (pensions privées et d'employeurs), mais il demeure toutefois qu'une importante partie vient encore des transferts gouvernementaux, principalement du Régime de pension du Canada, de la Sécurité de vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

Les revenus des aînés à la retraite sont directement liés aux salaires et avantages perçus lorsqu'ils étaient sur le marché du travail. Les responsabilités familiales, le manque d'équité salariale et les secteurs de l'économie dans lesquelles elles étaient ont un impact direct sur le revenu des femmes à la retraite.

Enfin, certaines pistes de solutions sont envisagées ; meilleur salaire, l'équité salariale, plus de services publics et augmentation des revenus des transferts gouvernementaux, comme moyens de réduire le nombre d'aînés en situation de pauvreté.